

## Solidarité des Montiliens pendant la crise sanitaire



Face à la crise sanitaire, la solidarité s'organise à Monteux. Ainsi, le centre communal d'action sociale (CCAS) a pu compter sur la générosité des habitants, des associations ainsi que des élus et bénéficier de plus de 28 000 € de dons afin d'aider les plus démunis.

En mai dernier, le maire de la Ville Christian Gros avait lancé un appel aux dons au profit du CCAS de Monteux. Un appel qui a semble-t-il été entendu puisque la commune a recueilli 7 485 €. Dans la foulée, 11 associations montiliennes ont décidé de renoncer à leur subvention au profit du CCAS afin d'afficher leur soutien envers les personnes en difficultés. Une générosité qui a permis de récolter la somme de 17 152 €. Enfin, le mardi 22 décembre, c'est l'Amicale des élus de la majorité de Monteux (représentée par le maire Christian Gros, Michel Mus, 1e adjoint délégué à la proximité et à la vie quotidienne, Annie Millet, adjointe déléguée aux finances et aux ressources humaines et Mireille Sauvayre Gaudin, adjointe déléguée aux affaires sociales) qui a remis à Catherine Siau, directrice du CCAS, un chèque de 4 000 €. L'intégralité des sommes récoltées va permettre de poursuivre les actions mises en place et d'en



développer des nouvelles pour venir en aide à celles et ceux qui sont actuellement dans des situations économiques difficiles.

## 13 communes de Vaucluse ont été choisies pour bénéficier du dispositif 'Petites villes de demain'

Le Gouvernement a lancé, via l'Agence nationale de la cohésion des territoires, un soutien spécifique pour la revitalisation des communes de moins de 20 000 habitants de 3 milliards d'€ dispensés jusqu'en 2026. Concrètement, ce soutien financier intervient dans l'ingénierie des projets (à hauteur de 250M€) et ses possibles financements. Objectif ? La redynamisation économique, sociale, culturelle et écologique des petites communes de moins de 20 000 habitants.

#### Les communes vauclusiennes choisies

Les communes vauclusiennes éligibles et choisies par le Gouvernement, via le préfet, sont : Apt, Aubignan, Bollène, l'Isle-sur-la-Sorgue, Malaucène, Mazan, Mirabeau, Monteux, Pernes-les-Fontaines, Sault, la Tour d'Aigues, Vaison-la-Romaine et Valréas.

"38% de la population française vit dans les petites communes"

#### En clair

Petites villes de demain est donc un dispositif organisationnel et financier visant à améliorer les conditions de vie des habitants des petites communes et des territoires alentours, en accompagnant les collectivités dans des projets respectueux de l'environnement. Près de 1 000 Petites villes sur le territoire et 53 en Provence-Alpes-Côte d'Azur bénéficieront de ce dispositif dont 13 en Vaucluse.

#### **Objectif**

Objectif ? Accélérer l'attractivité et le dynamisme territorial et donc la relance en s'appuyant sur la rénovation du centre-ville, l'écologie et les circuits courts. La problématique ? Aider les maires à faire



face au départ des commerces, des services de proximité et de santé. Au préalable, le maire doit s'être mis en relation avec le préfet, délégué territorial de l'Agence nationale de la cohésion des territoires qui vérifie si sa ville est éligible au dispositif et peut, ainsi, bénéficier de ce soutien de redynamisation. La réponse acquise, le maire procède, avec des habitants, au diagnostic du territoire, à la stratégie à mettre en œuvre et aux actions à mener, informations recueillies et énoncées dans un document 'Projet de territoire' pour redonner vie à son territoire et valoriser son patrimoine. Enfin, désormais membres des Petites villes de France, le maire et son équipe partagent leur expérience et conseils au sein du Club Petites villes de demain qui réunit d'autres élus et acteurs locaux partout en France.

## '1 000 binômes communes-intercommunalités seront accompagnés par ce programme'

#### Dans le détail

Au total donc, les 3 milliards d'€ destinés aux 1 000 communes pourront faire éclore les projets menés par le maire et son équipe. Le dispositif, propose, entre-autres, de financer, à hauteur de 75%, le poste de chef de projet qui accompagnera la collectivité, celui du manager de centre-ville à hauteur de 40000€ pour 2 ans, le financement de 1 000 îlots de fraîcheur et d'espaces publics plus écologiques, également des réductions fiscales pour des travaux dans l'immobilier ancien avec le dispositif Denormandie et de la Fondation du patrimoine...

#### Le numérique aussi

Le numérique reste très présent avec la création de 800 France Services (guichet unique d'accès aux services publics), d'ici 2022 dans les communes du programme (avec 30 000€ de subvention annuelle + une formation et des aides à l'investissement), la création de 200 Fabriques du territoire, tiers-lieux regroupant des services liés au numérique (télétravail, ateliers partagés...) profitant à l'ensemble du territoire, le déploiement de 500 Micro-Folies, tiers-lieux numériques culturels développés par l'établissement public de la Villette et financés jusqu'à 80% par l'État.

'Petites villes de demain est un dispositif qui délivrera 3 milliards d'€ pour la revitalisation des villes de moins de 20 000 habitants'

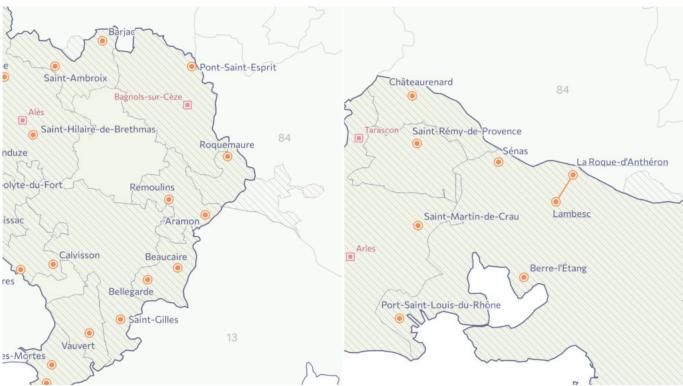
#### Les partenaires

Ce soutien spécifique piloté par l'Agence nationale de la cohésion des territoires intervient à partir de partenariats avec la Banque des territoires, l'Agence nationale de l'habitat, l'Adème (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie), l'Anah (Agence nationale de l'habitat), le Cerema (Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement) et l'Association des petites villes de France, les CAUE (Conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement)...



#### En complément d'un autre dispositif

Ce programme est lancé trois ans après 'Action cœur de ville', qui lui est destiné aux villes de plus de 20 000 habitants et doté de 5 milliards d'euros sur cinq ans pour améliorer les conditions de vie des habitants des villes moyennes et conforter le rôle de moteur de ces villes dans le développement du territoire.



Les villes du Gard (dont Roquemaure du Grand Avignon) et des Bouches du Rhône limitrophes du département de Vaucluse bénéficiant du dispositif.

#### Les Bouches-du-Rhône

Les villes retenues dans les Bouches-du-Rhône sont : Chateaurenard, Lambesc, Port-Saint-Louis-du-Rhône, la Roque-d'Anthéron, Saint-Martin-de-Crau, Saint-Rémy-de-Provence, Sénas et Trets.

#### Le Gard

Les villes choisies dans le Gard sont : Aigues-Mortes, Anduze, Aramon, Barjac, Beaucaire, Bellegarde, Calvisson, La Grande Combe, le Grau-du-Roi, Pont-Saint-Esprit, Quissac, Remoulins, Roquemaure, Saint-Ambroix, Saint-Gilles, Saint-hilaire-de-Brethmas, Saint-Hyppolite-du-Fort, Saint-Jean-du-Gard, Sommières, Vauvert et Le Vigan.



#### L'Ardèche

Les villes retenues par le Gouvernement sont : Le Cheylard, l'Argentière, Le Pouzin, Ruoms, Saint-Agrève, Le Teil, Tournon-sur-Rhône, Vallon-Pont d'Arc, Le Vans, Villeneuve-de-Berg, Viviers, La Voulte-sur-Rhône.

#### La Drôme

Dans la Drôme ce sont : Buis-les-Barronnies, La Chapelle-en-Vercors, Cléon-d'Andran, Crest, Die, Dieulefit, Livron-sur-Drôme, Loriol-sur-Drôme, Nyons, Saint-Donat-sur-l'Herbasse, Saint-Jean-en-Royans et Saint-Vallier qui ont été sélectionnées.

#### Les Alpes-de-Haute-Provence

Dans les Alpes-de-Haute-Provence : Annot, Banon, Barcelonnette, Castellane, Château-Arnoux-Saint-Auban, Forcalquier, Saint-André-les-Alpes, Seyne et Sisteron bénéficieront du dispositif.

#### Le Var

Dans le Var, les communes éligibles sont : Les Arcs, Aups, Barjols, Le Beausset, Le Cannet-des-Maures, Cogolin, La Londe-des-Maures, Lorgues, Le Luc, Le Muy, Roquebrune-sur-Argens, Saint-Maximin-la-Sainte-Baume et Salernes.

Petites villes de demain, explication en vidéo.

# Etat de catastrophe naturelle reconnu en Vaucluse : un délai très court pour faire sa déclaration

4 novembre 2025 |



Ecrit par le 4 novembre 2025



Au titre des mouvements de terrain survenus lors des intempéries fin 2019, l'arrêté interministériel du 14 septembre 2020, publié au journal officiel le 24 octobre 2020, a reconnu comme étant en état de catastrophe naturelle, la commune de Grambois.

Au titre de la sécheresse et réhydratation des sols 2019, l'arrêté interministériel du 15 septembre 2020, publié au journal officiel ce jour, 25 octobre 2020, a reconnu comme étant en état de catastrophe naturelle, les communes suivantes : Apt, Beaumes-de-Venise, Bonnieux, Buisson, Caromb, Châteauneuf-du-Pape, Courthézon, Entrechaux, Loriol-du-Comtat, Monteux, Orange, Saignon, Saint-Marcellin-lès-Vaison et Vaison-la-Romaine.

Les personnes sinistrées disposent d'un délai de 10 jours au maximum à compter de la publication de l'arrêté au journal officiel, soit le 4 novembre 2020, pour déclarer les dégâts subis auprès de leur compagnie d'assurance.

Les arrêtés sont consultables **ICI** 



## 'Charles & Alice' à Monteux : « Nous sommes le plus gros transformateur de fruits de la région. »





Tout le monde connaît Roméo & Juliette. Mais depuis 2010, existent aussi 'Charles et Alice', des desserts et jus de fruits 100% nature, du nom du couple Faraud, fondateur de l'entreprise créée en 1935 dans le quartier de La Tapy à Monteux.

« Malgré la crise sanitaire, l'entreprise (ndlr : qui a un autre site à Allex, dans la Drôme) continue à se maintenir dans l'agro-alimentaire, explique Thierry Goubault, président directeur général de Charles et Alice/Charles Faraud. Avec 500 000 doses consommées chaque jour en France, nous sommes leaders des desserts non sucrés (57% du marché) en grandes surfaces mais aussi dans les cantines des collectivités locales. Or, avec la fermeture des écoles pendant des mois, nos chiffres ont reculé, mais comme les consommateurs étaient confinés, ils ont continué à s'approvisionner dans les hypermarchés en jus de pommes-abricots ou poires et en compotes, ce qui a équilibré notre bilan. »



#### « Pas de vergers à plus de 110 km de l'usine de Monteux. »

Le PDG veut mettre en lumière l'ADN de la société : « La qualité ! Avec des engagements forts : promouvoir le bon goût des fruits, défendre le local (pas de vergers à plus de 110 km de l'usine de Monteux), le bio et l'environnement et accompagner les arboriculteurs dans cette évolution vers une agriculture raisonnée ».

Pour Anne-Laure Jardin, directrice du marketing, « Il faut faire plaisir au consommateur avec un goût authentique, une sélection et un contrôle des bons produits codifié dans un cahier des charges strict, un broyage à froid comme pour l'huile d'olive en enlevant peau et pépins des pommes. Il nous faut aussi innover, avec une trentaine de recettes nouvelles mises au point par le service recherche et développement chaque année. On vient de sortir un pot familial 'Pommes & Bio' avec des poires Williams ou des bananes, une gamme 'Pommes & Super Fruits', un vrai cocktail santé d'antioxydants avec des cranberries, des framboises, des kiwis, des oranges et de la spiruline. Et enfin des desserts à base végétale de lait de coco accompagné de chocolat, de vanille ou de marrons. »

## « 40 000 tonnes de pommes proviennent chaque année des vergers de Vaucluse et des Alpes-de-Haute-Provence. »

Côté environnemental, avec cette Charte HVE (*Haute valeur environnementale*) 94% des déchets sont recyclés sous forme, soit de méthanisation soit d'aliments pour animaux, deux fois moins d'eau est utilisée grâce au goutte à goutte et à l'eau de pluie. 'Charles et Alice' bénéficient aussi de deux certifications Iso 14001 (environnement) et Iso 50 001 (énergie). Pour favoriser la bio-diversité les 7 arboriculteurs qui ont signé un premier partenariat se sont aussi engagés à installer au milieu des pommiers et abricotiers, des haies fleuries, des nichoirs à mésanges et chauves-souris, des insectes comme des coccinelles qui avalent les pucerons ou encore des couleuvres qui ingurgitent des campagnols.

Thierry Goubault ne compte pas s'arrêter là. « Nous sommes le plus gros transformateur de fruits de la région Sud-Est avec 60 000 tonnes de pommes par an dont 40 000 proviennent de vergers de Vaucluse et des Alpes-de-Haute-Provence. Avec cet accord, les paysans ont une garantie de revenus, de volumes, de débouchés, une vraie visibilité à long terme. C'est du gagnant-gagnant. Pour l'instant on a signé avec eux des contrats d'un an, mais nous avons une clause de revoyure pour, j'espère, les pérenniser sur 10 ou 20 ans. »

En attendant, le PDG qui annonce un chiffre d'affaires de 165M€ pour les 420 collaborateurs (190 en Vaucluse, le reste dans la Drôme) compte bien développer ces fruits '100% HTV et Français', non seulement pour les pommes mais aussi à l'avenir pour les abricots et les poires. « Cela prendra du temps, mais on y arrivera ! »

Et pour accompagner ce développement, il va investir dans un nouvel outil industriel, comme l'a voté le



Conseil Municipal de Monteux en décembre 2019. Un site de production, stockage et expédition avec toiture photovoltaïque, espaces verts et station d'épuration de 33 926m2 qui devrait voir le jour en 2021 sur la Zone des Mourgues.

## Halloween débarque au parc Spirou de Monteux



Le parc Spirou Provence prendra les couleurs d'Halloween dès le 3 octobre. Les héros des bandes dessinées belges Kid Paddle et Game Over seront à l'honneur et se mélangeront aux toiles d'araignées et



aux squelettes. Proposées aux enfants comme aux adultes, ces animations s'intégreront dans un parcours effrayant mis en place par le parc qui, pour l'occasion, accueillera également des auteurs de BD.

Inauguré en juin 2018 dans la zone de Beaulieu, le parc Spirou Provence est entièrement dédié à l'univers des personnages des Editions Dupuis : Spirou, Gaston Lagaffe, Lucky Luke, le Marsupilami, Boule et Bill, mais également les nouveaux héros comme Petit Poilu ou Game Over. Il comprend 21 attractions, dont 9 uniques en France et en Europe, proposant des manèges à sensation et des projections 3D immersives. Depuis son lancement, le parc a accueilli plus de 400 000 visiteurs. L'objectif est d'atteindre les 500 000 visiteurs par an à l'horizon 2024-2025. Pour cela, les responsables du parc devraient notamment investir près de 20 M€ afin de proposer régulièrement de nouvelles attractions d'ici 2023, dont 5 nouvelles proposées depuis cet été.

A partir du samedi 3 octobre. Parc Spirou Provence. 1 rue Jean-Henri Fabre. Monteux. <a href="https://www.parc-spirou.com">www.parc-spirou.com</a>

#### **Vanessa Arnal**

Journaliste stagiaire de l'<u>Ecole de journalisme de Nice</u>

Monteux : le parc Spirou résiste bien

4 novembre 2025 |



Ecrit par le 4 novembre 2025



S'il est difficile de faire une stricte comparaison, puisque le calendrier d'ouverture n'est pas le même que l'an dernier, le <u>parc Spirou</u> à Monteux affiche une fréquentation convenable cette année. Malgré la crise sanitaire, cette dernière est quasiment comparable à l'année précédente durant le mois de juillet. Pour le mois d'août, c'est un peu plus compliqué puisque la fréquentation est pour l'instant inférieure de l'ordre de 30 % même si les touristes semblent de plus en plus présents.

#### 5 nouvelles attractions cette années

Inauguré en juin 2018 dans la zone de Beaulieu, le parc Spirou Provence est entièrement dédié à l'univers des personnages des Editions Dupuis : Spirou, Gaston Lagaffe, Lucky Luke, le Marsupilami, Boule et Bill, mais également les nouveaux héros comme Petit Poilu ou Game Over. Il comprend 21 attractions, dont 9 uniques en France et en Europe, proposant des manèges à sensation ainsi que des projections 3D immersives.

Cinq de ces attractions ont d'ailleurs été mises en service cette année. Il s'agit du manège à sensations de voltiges aériennes baptisé 'Crash Blork' inspiré de l'univers de Game over, du 'Supergroom et les



Dinozorgs' où les visiteurs peuvent aider Supergroom à vaincre des dinosaures téléguidés dans un nouveau simulateur 3D, un carrousel aux couleurs de 'Boule & Bill' ainsi que des montagnes russes du 'Spirou racing' – avec un sommet à plus de 20 mètres – et de celles dédiés aux Daltons proposant d'embarquer dans un véritable petit train du Far West qui va s'emballer petit à petit durant son trajet.

Depuis son lancement le parc a accueilli plus de 400 000 visiteurs dont plus de 270 000 en 2019. L'objectif est d'atteindre les 500 000 visiteurs par an à l'horizon 2024-2025. Pour cela, les responsables du parc devraient notamment investir près de 20 M€ afin de proposer régulièrement de nouvelles attractions d'ici 2023.

## Monteux : le parc Spirou accueille l'auteur du Marsupilami pour un atelier de dessin

4 novembre 2025 |



Ecrit par le 4 novembre 2025



Mardi 18 août, l'équipe du <u>Parc Spirou Provence</u> reçoit Batem, l'auteur du Marsupilami, pour un atelier de dessin suivi d'une séance de dédicaces l'après-midi.

Batem, de son vrai nom Luc Collin, est pris très jeune par la fibre artistique et le dessin. Il apprend auprès de Vittorio Leornardo (coloriste pour le Journal Spirou dans sa grande époque) et Jean-Yves Stanieel (professeur de BD à l'institut Saint Luc de Liège). Il collabore par la suite avec la société d'édition, de presse, et de publicité sur des produits dérivés notamment pour le Marsupilami. La qualité de son travail est remarquée par André Franquin lui-même qui le choisira pour l'assister dans le développement de la série Marsupilami. Au cours de cet atelier, Batem livrera ses secrets de dessinateur pour rendre attachant ce petit animal malicieux.

Mardi 18 août. Atelier de dessin à 15h, séance de dédicaces à 16h30. Parc Spirou, 1 rue Jean-Henri Fabre. Monteux. 04 58 55 50 00.



## La Ville de Monteux labellisée 'Terre de Jeux 2024'



Dans le cadre des Jeux olympiques et paralympiques de Paris en 2024, le label 'Terre de Jeux 2024' propose aux communes de développer leurs propres actions pour mettre davantage de sport dans le quotidien de leurs habitants et à participer aux temps forts des Jeux olympiques. Avec l'obtention du label, la Ville de Monteux s'engage à favoriser et à développer la pratique familiale et sportive de loisirs, soutenir et accompagner les associations sportives locales, entretenir et investir dans les équipements et les infrastructures dédiés à la pratique du sport, qu'elle soit en amateur ou à un niveau plus avancé.



« Nous sommes très fiers d'avoir obtenu le label, explique Carine Blanc, adjointe déléguée aux sports. Le label va permettre de faire partager les émotions des jeux, faire profiter au plus grand nombre de l'expérience olympique et paralympique dans le respect de la Charte qui les constituent et ainsi fédérer la communauté des sportifs convaincus que le sport change la vie. Il va permettre aussi de donner à Monteux une nouvelle visibilité, grâce au coup de projecteur que vont nous offrir les Jeux olympiques et paralympiques de Paris en 2024. »

### AMV: les deux maires font la paire



L'Association des maires de Vaucluse (AMV) vient d'élire son nouveau président, ou plutôt ses nouveaux présidents. Le scrutin s'est déroulé à la salle de l'Arbousière à Châteauneuf-de-Gadagne où les édiles du département ont donc désigné leurs représentants ainsi que le conseil d'administration de cette structure fédérée au sein de l'Association des maires de France (AMF).

A cette occasion, le duo Jean-François Lovisolo, maire de La Tour-d'Aigues, et Pierre Gonzalvez, maire de



l'Isle-sur-la-Sorgue a été élu par 119 voix sur les 122 électeurs présents (3 votes blancs). Une élection sans grand suspense puisqu'il n'y avait que cette double candidature en lice. Si la mise en place d'une 'doublette' à la présidence de l'AMV n'est pas inédite, ce scrutin officialise cependant pour la première fois le principe d'une co-présidence partagée. En effet, lors de la précédente élection en 2014 afin de désigner le successeur de Jean-Pierre Lambertin, maire sortant de Lapalud, le socialiste Jean-François Lovisolo, l'avait emporté d'une très courte tête devant son opposant de droite, Pierre Gonzalvez. Considérant que l'AMV est avant tout un outil apolitique au service des élus du territoire, le maire de La Tour-d'Aigues a alors immédiatement proposé à son concurrent malheureux le principe d'une co-présidence aussitôt acceptée par son rival.

#### «Continuer à œuvrer pour l'intérêt général.»

« Nous nous sommes rendus compte qu'aller au-delà des clivages politiques a permis de faire avancer les dossiers et les projets de l'AMV et de ses élus, reconnaît Jean-François Lovisolo. Cette dynamique, nous voulons l'amplifier car nous voulons continuer à œuvrer pour l'intérêt général. » Durant ces 6 dernières années, cette nouvelle direction bicéphale, un maire de chaque bord politique avec l'un, représentant les petites communes, et l'autre, les villes plus importantes, semble en tout cas avoir convaincu leurs homologues vauclusiens. Il restait toutefois à formaliser, pour la première fois, cette bi-présidence par un vote qui, pour l'occasion, s'est transformé en plébiscite. Dans la foulée, l'assemblée des maires de Vaucluse a ensuite aussi désigné à l'unanimité les 34 membres de son conseil d'administration\*. « Nous n'avons voulu écarter personne car toutes les bonnes volontés sont les bienvenues. Nous avons donc pris tout le monde, puisque les statuts le permettent, afin de conserver cette vision œcuménique, précise Pierre Gonzalvez. Comme cela, tous ces élus pourront participer à nos travaux. » Le nouveau conseil d'administration se réunira à la rentrée pour élire le bureau de l'AMV et procéder ensuite à la répartition des membres dans les différentes commissions thématiques.

#### «Un mandat bénévole pour faire face à la solitude des maires.»

« Notre mission est de plus en plus difficile : contraintes budgétaires, transferts de compétences aux intercommunalités, évolution permanente du contexte législatif réglementaire, multiplication des normes, responsabilité des élus..., expliquent les deux présidents dont le mandat est bénévole. C'est pour cela, plus que jamais sans doute, que l'association des maires démontre son utilité en partageant les préoccupations quotidiennes, et en tentant de faire évoluer les pratiques, parfois trop rigoureuses de l'administration de l'Etat, et de proposer l'évolution de la législation via nos parlementaires. Quand on est élu, on est parfois seul. C'est à ce moment-là qu'il est utile de pouvoir s'appuyer sur les équipes de l'AMV.

«Le retour de Bollène.»



Cette AG a été aussi marquée par le retour de Bollène au sein de l'AMV. En effet, si le département compte 151 communes, l'Association des maires de Vaucluse ne dénombrait jusqu'alors que 148 membres – les villes d'Orange et de Bollène, tenues par les époux Bompard de la Ligue du Sud, et celle du Pontet, dirigée par le RN (Rassemblement national) Joris Hébrard ne souhaitant pas être membre. Cependant, la défaite de Marie-Claude Bompard dans le Haut-Vaucluse a changé la donne. « Nous avons voulu rompre cet isolement, explique Anthony Zilio, nouveau maire de Bollène et aussi président de la communauté de *communes* Rhône Lez Provence depuis 2014. Il nous a semblé qu'il y avait de bonne chose à prendre auprès de tous les élus et que nous avions tout intérêt à échanger un maximum avec nos homologues. » En contrepoint, le basculement de Morières-lès-Avignon vers le RN pourrait entraîner le départ de la commune de l'AMV même si, à ce jour, la municipalité n'a pas pris position sur le sujet.

Dirigée par Muriel Bassemon, l'AMV vient de déménager ses locaux du centre-ville d'Avignon à l'immeuble le Saphir à Sorgues. La structure propose aide et assistance à ses membres. Elle fournit également des conseils juridiques aux maires afin de faciliter leurs démarches. Elle met aussi en place des réunions régulières sur des thèmes quotidiens aux maires (code des marchés publics, intercommunalité, TP...). Depuis 2016, elle a, entre-autre, signé une charte avec les acteurs du logement social en Vaucluse, organisé des visites de communes afin d'y aborder les problématiques spécifiques, instauré un outil de dialogue avec les représentants du monde agricole sur les questions des permis d'élevage abusif, signé une convention sur le renforcement de l'école rurale, soutenu la création d'une association des communes forestières de Vaucluse et même initié un concours de pétanque des élus.

\*Les membres du conseil d'administration de l'AMV : Michel Terrisse (maire d'Althen-des-Paluds), Siegfried Bielle (Aubignan), Michel Partage (La Bastidonne), Max Raspail (Blauvac), Anthony Zilio (Bollène), Pascal Ragot (Bonnieux), Geneviève Jean (Cabrières d'Aigues), Delphine Cresp (Cabrières d'Avignon), Christophe Reynier-Duval (Caderousse), Roger Rossin (Cairanne), Nicolas Paget (Courthézon), Guy Moureau (Entraigues-sur-la-Sorgue), Patricia Philip (Fontaine-de-Vaucluse), Louis Biscarrat (Jonquières), André Rousset (Lauris), Pierre Gonzalvez (L'Isle-sur-la-Sorgue), Gérard Borgo (Loriol-du-Comtat), Frédéric Tenon (Mondragon), Christian Gros (Monteux), Louis Driey (Piolenc), Sandrine Raymond (Saint-Pierre-de-Vassols), Laurence Chabaud-Geva (Saumane-de-Vaucluse), Gilles Vève (Saint-Didier), Thierry Thibaud (Savoillans), Julien Merle (Sérignan-du-Comtat), Jean-François Lovisolo (La Tour-d'Aigues), Christine Lanthelme (Uchaux), Jean-François Périlhou (Vaison-la-Romaine), Patrick Adrien (Valréas), Joël Bouffies (Villedieu), Frédéric Rouet (Villes-sur-Auzon), Corinne Testud-Robert (Visan) et Gilles Ripert (président de la communauté de communes du pays d'Apt Luberon - CCPAL).